

Résolution de l'Assemblée des délégué-e-s du 22 sept. 2015

Réuni ce jour en Assemblée des délégué-e-s, le Cartel intersyndical a adopté la résolution suivante :

Considérant :

La croissance démographique du canton, le vieillissement de la population d'une part, et sa précarisation d'autre part comme en témoigne l'augmentation constante des dépenses sociales ;

La conséquente augmentation des besoins de la population en services publics ;

Les baisses d'impôts irresponsables opérées ces dernières années générant des pertes cumulées d'un milliard de francs par an ;

Les restrictions budgétaires opérées durant la même période ayant mis les services sous pression (plan Victoria, plan Per4mance, coupes linéaires, subventionnement partiel des mécanismes salariaux, etc.) ;

L'impact négatif des restrictions budgétaires sur les prestations publiques ;

Les efforts déjà consentis par le personnel (augmentation de la charge de travail, heures supplémentaires non reconnues, facilitation des licenciements, gel des salaires, dégradation des conditions de retraite) ;

Le refus affiché du Conseil d'Etat d'augmenter les recettes en appliquant une fiscalité plus équitable.

Le Cartel intersyndical dénonce les mesures annoncées par le Conseil d'Etat dans le cadre du projet de budget 2016 de l'Etat de Genève, en particulier :

L'agression inouïe à l'égard des conditions de travail du personnel de l'Etat et des secteurs subventionnés, s'attaquant simultanément aux salaires (gel des annuités pour la 2^e année consécutive), au temps de travail (augmentation du temps de travail de 40h à 42h), à l'emploi et la protection contre le licenciement (gel des embauches et facilitation des licenciements) ;

Le mensonge politique qui consiste à dire que ces mesures n'auront pas d'impact sur la qualité des prestations publiques à la population ;

L'impact désastreux de ces mesures sur le marché du travail (augmentation du chômage et de la pression sur l'ensemble des travailleurs-euses des secteurs publics et privés) ;

La poursuite de la politique d'accroissement des inégalités et l'asymétrie des efforts demandés par le refus de lever les injustices fiscales comme le bouclier permettant aux tranches de revenus les plus élevées d'échapper complètement à l'impôt ;

L'objectif de réduction de 5% des charges en personnel uniquement en prévision d'un cadeau fiscal supplémentaire d'un demi-milliard aux entreprises (RIE3) ;

Le Cartel intersyndical :

Exige le retrait de ces mesures s'attaquant durablement et injustement aux conditions de travail, aux retraites et aux prestations publiques ;

Demande l'ouverture sans délai de véritables négociations sur des mesures permettant d'améliorer les conditions de travail et de garantir la qualité des prestations à la population ;

Appelle à un mouvement de grève du personnel de l'Etat et des secteurs subventionnés pour le mois de novembre en cas de refus ou d'échec des négociations ;

Appelle à la tenue d'assemblées sectorielles en vue de préparer cette échéance de lutte ;

Appelle l'ensemble des salarié-e-s des secteurs publics et privés, les associations subventionnées et les associations d'usager-ères à se mobiliser pour défendre les prestations publiques.